

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant NATALIE HELPS	Numéro de permis 354020	Date d'inspection Le 13 octobre 2022	
Nom de l'établissement Le Château des Bouts Choux		Numéro de téléphone (506) 532-9286	
Adresse 469 Main Street Shediac NB E4P 2C2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sophie Powers		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
12(1) L'exploitant d'un établissement agréé obtient une vérification du casier judiciaire ou une vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas, et une vérification auprès du ministère du Développement social au moins tous les cinq ans.	12(1)	16 sept. 2022	07 oct. 2022
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			
12(3) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce qu'une vérification du casier judiciaire ou une vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas, et la vérification auprès du ministère du Développement social soient effectuées à l'égard de chaque membre du personnel et de chaque personne associée au moins tous les cinq ans.	12(3)	16 sept. 2022	07 oct. 2022
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			
Commentaires généraux			
<p>Une preuve (photo) de la vérification du casier judiciaire/vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables valide (pour l'exploitante et la personne associée en question) à été envoyé à la mentor en assurance de la qualité par courriel le jeudi 15 septembre 2022.</p> <p>Une preuve (photo) de la vérification du dossier de Développement Social valide (pour l'exploitante et la personne associée en question) à été envoyé à la mentor en assurance de la qualité par courriel le vendredi 7 octobre 2022.</p> <p>Aucune visite sur les lieux à été effectuée pour ce suivi</p>			

original signé par  
Sophie Powers

Le 13 octobre 2022

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par  
Natalie Helps

---

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 13 octobre 2022

---

Date